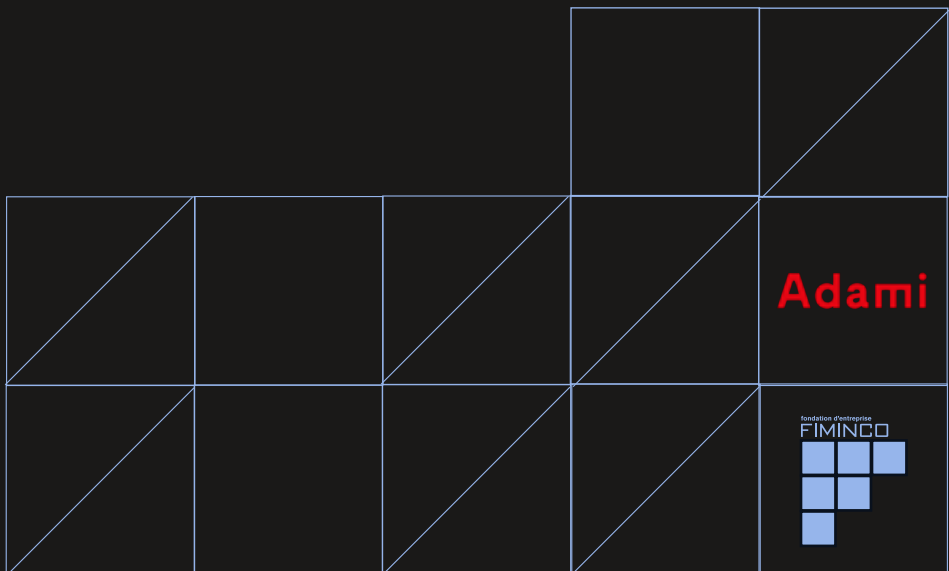


Limité à 500 candidatures



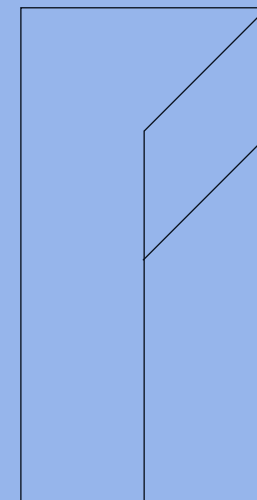
LA FABRIQUE DES ARTS VIVANTS X ADAMI

RÉSIDENCE SPECTACLE VIVANT

Date limite



10 mai 2026
à minuit CET



Appel à candidatures

Fondation
Fiminco

LA FABRIQUE DES ARTS

SAISON 2026 - 2027

La Fondation Fiminco poursuit l'évolution de son programme de résidence, La Fabrique des Arts en 3 programmes sur-mesure :

La Fabrique des Arts Visuels
La Fabrique des Arts Vivants
La Fabrique des Métiers d'Art



Pour sa nouvelle saison de résidence, la Fondation Fiminco poursuit sa démarche d'ouverture à toutes les disciplines artistiques. En développant trois programmes distincts au sein de sa résidence emblématique *LA FABRIQUE DES ARTS*, la Fondation renouvelle son engagement pour la création contemporaine en proposant un accompagnement dédié, en partenariat avec des professionnels du secteur.

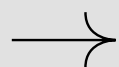
Trois programmes, une ambition : faire émerger la création contemporaine sous toutes ses formes.



LA FABRIQUE DES ARTS

SAISON 2026 - 2027

Vous candidatez à



LA FABRIQUE DES ARTS VIVANTS en partenariat avec l'Adami

- Destiné aux artistes du spectacle vivant (danse, théâtre, performance, musique, cirque, etc.)
- Période de résidence de 2 mois
- Candidature individuelle ou collective, jusqu'à 3 personnes par projet
- Réservé aux artistes-interprètes portés par une structure de droit privé établie en France, et ayant déjà mené au moins un projet professionnel présenté dans un cadre reconnu (théâtre, festival, salle de spectacle).
- **Réception des candidatures limitée à 500 dossiers.**

Autres programmes de résidences *La Fabrique des Arts 2026-2027*



LA FABRIQUE DES ARTS VISUELS

- Destiné aux artistes visuels (peinture, sculpture, photographie, installation...)
- Période de résidence de 10 mois
- Candidature individuelle
- Ouvert aux artistes visuels français et internationaux sans limite d'âge
- **Réception des candidatures jusqu'à 500 dossiers.**



LA FABRIQUE DES MÉTIERS D'ART

- Destiné aux artisans d'art et designer
- Période de résidence de 5 mois
- Candidature individuelle
- Ouvert aux artisans français et internationaux sans limite d'âge
- **Réception des candidatures jusqu'à 500 dossiers.**

FAST, *un quartier culturel dédié à la création contemporaine*

La Fondation Fiminco a réhabilité un ancien site industriel à Romainville pour en faire un espace dédié aux artistes et commissaires internationaux. →

FAST fédère une pluralité d'acteurs culturels et travaille avec les forces vives du territoire. Les différentes parties prenantes du site sont toutes unies par un même engagement en faveur des artistes contemporains de toutes disciplines et contribuent chacune, à travers leurs visions de la scène artistique française et internationale, au développement d'une nouvelle destination culturelle.

02

Des galeries d'art contemporain - Air de Paris, In Situ-fabienne leclerc, 22,48 m2, Iragui Gallery, Nika, Project Space, Quai 36, la société de production audiovisuelle Gingerlemon, la galerie librairie et atelier de design et de fabrication de livres Laurel Parker Book, l'école de mode et de design Parsons Paris, la Fondation Fiminco, la maison d'impression Après Midi Lab, les Réserves du Frac Île-de- France, ainsi que les ateliers d'artistes, notamment Ivan Argote et Mehdi-Georges Lahlou, ont déjà rejoint le site.

FAST compte également des acteurs reconnus du spectacle vivant et des arts de la scène comme la Compagnie Blanca Li, Minuit Une, le Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique (CNSAD PSL), la Yamaha Music School, Lucid Realities et B•records. L'ensemble de ces entités constitue le quartier culturel FAST, un écosystème unique où se croisent événements, expositions, spectacles,

01 © Manuel Abella



expérimentations et pratiques artistiques. La Fondation Fiminco, qui en assure la coordination et l'animation, joue un rôle central dans la mise en synergie de ces acteurs. Elle veille à faire dialoguer les disciplines et à fédérer les initiatives afin d'insuffler une dynamique collective au cœur du quartier.

Des artistes de tous les champs artistiques se réunissent dans une énergie créative qui puise constamment dans la multiplicité des disciplines, la recherche de l'excellence, et la volonté de transmettre.

Fort du succès de son programme de résidences long séjour dédié aux arts visuels, la Fondation Fiminco élargit son champ d'action avec son nouveau programme **LA FABRIQUE DES ARTS** : une résidence ouverte aux artistes français et internationaux, sans limite d'âge, issus des champs des arts vivants, arts visuels et métiers d'arts. **LA FABRIQUE DES ARTS** offre aux artistes des conditions privilégiées qui favorisent

leurs recherches et leur travail créatif en leur fournissant des espaces, des outils et un accompagnement professionnel pour créer un environnement de travail propice aux échanges entre les différentes formes d'art et à l'élargissement de leur pratique. Avec une large gamme d'espaces de travail et des ateliers de production à la pointe de la technologie pour la construction, la céramique, l'impression 3D, la gravure, la sérigraphie, la photographie, la vidéo, le graphisme, le textile et le tissage (détails p.14), la résidence de la Fondation Fiminco est un véritable pôle de création contemporaine.

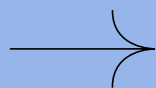
La Fondation Fiminco vise à accompagner les résidents tout au long de leur processus créatif, en soutenant leur développement professionnel et artistique aux côtés d'un réseau de partenaires prestigieux du paysage culturel parisien.

ADAMI

L'Adami est un organisme de gestion collective dédié aux artistes-interprètes.

Elle collecte et répartit leurs droits dans tous les domaines : danse, théâtre, cirque, performance, musique...

Son rôle : protéger et valoriser les artistes-interprètes en assurant une rémunération juste pour la diffusion de leurs enregistrements sonores et audiovisuels. Partenaire engagée des artistes, l'Adami les accompagne tout au long de leur carrière, défend leurs droits en France et à l'international et soutient financièrement leurs projets artistiques.



03

01 © Thomas Bartel, La Grande Échelle, Adami



L'Adami, une communauté de plus de 100 000 artistes-interprètes !

L'Adami est l'organisme de gestion collective qui accompagne les artistes-interprètes tout au long de leur carrière en France et à l'international.

La mission première de l'Adami est de gérer les droits voisins du droit d'auteur, c'est-à-dire les droits liés à l'interprétation. Concrètement, elle collecte puis répartit les rémunérations dues aux artistes lorsque leurs enregistrements sont diffusés : à la télévision, à la radio, dans les lieux publics... Ce rôle est essentiel : il garantit aux artistes une juste rémunération pour l'utilisation de leur travail.

Mais l'Adami est aussi un acteur majeur du soutien à la création artistique.

Chaque année, elle accompagne plusieurs centaines de projets dans le spectacle vivant et l'audiovisuel : tournées, concerts, festivals, résidences, productions théâtrales, des dispositifs de formation (bourses, actions dans le cadre de la pépinière Adami...) et accompagne des actions d'éducation artistique et culturelle.

En lien avec les institutions culturelles et de nombreux partenaires publics et privés, l'Adami contribue activement au dynamisme de la vie artistique en France. Elle agit au quotidien pour défendre les droits des artistes-interprètes, renforcer leur place dans l'économie de la culture et encourager une création vivante, exigeante et accessible à tous.



04

Qui peut postuler ?



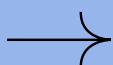
Ce programme de résidence de deux mois s'adresse à des artistes-interprètes portés par une structure de droit privé établie en France, ayant déjà mené au moins un projet professionnel présenté dans un cadre reconnu (théâtre, festival, salle de spectacle).

Les candidatures individuelles et collectives sont acceptées, dans la limite de **trois personnes par projet**.

Une attention particulière sera portée aux projets transdisciplinaires issus majoritairement des champs de la danse et du théâtre.

Pour toute information complémentaire référez vous au Q&A via [ce lien](#)

05



Périodes de résidence

Les artistes ont la possibilité de spécifier la période souhaitée en fonction de leur projet et de leur disponibilité.

Ils devront renseigner un ordre de préférences parmi ces trois périodes dans le formulaire de candidature

La Fondation priorise les projets motivés et détaillés et se réserve le droit de proposer une période de résidence alternative si cela semble mieux adapté au projet proposé.

Première session

Mi-janvier 2027 - Mi-mars 2027

Deuxième session

Mi-mars 2027 - Mi-mai 2027

Troisième session

Mi-mai 2027 - Mi-juillet 2027

01 © Manuel Abella, Open Studios, Jasmine Fan



Processus de → sélection

→ Seules les candidatures complètes et compréhensibles seront pré-sélectionnées.

→ Un jury composé de professionnels de l'art et de la culture sélectionnera les candidats sur la base de leurs dossiers de candidature.

10 Mai 2026 à minuit
Date limite d'envoi des candidatures

Juillet 2026
Comité de sélection et annonce des lauréats

Janvier 2027
Début de la première session de résidences

Mars 2027
Début de la seconde session de résidences

Mai 2027
Début de la 3e session de résidences

Juillet 2027
Fin des résidences



07

Soutien



Hébergement

Les artistes en résidence disposeront d'un studio meublé avec salle de bain privée, kitchenette privative, espaces partagés.

Ateliers

Les artistes auront accès à des espaces de travail (selon la pratique artistique) ainsi qu'à des ateliers techniques équipés (gravure, sérigraphie, céramique, impression 3D, construction, photographie et vidéo, textile et tissage). Détails page 13.

Soutien à la production

Une bourse de production de 850€ par mois est allouée aux artistes. Un soutien additionnel pourra être apporté dans le cadre d'une éventuelle sortie de résidence publique. Ce soutien est limité aux ressources techniques, humaines et budgétaires de la Fondation.

Soutien administratif

La Fondation Fiminco soutient les artistes dans leurs démarches administratives telles que les demandes de visa et, si nécessaire, peut les orienter dans leur recherche de financements complémentaires.

Soutien professionnel

Les résidents bénéficient d'un soutien professionnel adapté à leurs besoins et à leur projet, qu'il s'agisse d'assistance technique pour la production, la distribution ou la communication.

01 © Manuel Abella, Open Studios
#2, Atelier de l'artiste Olivia Funes-Lastra



Transport

La Fondation Fiminco prendra en charge un aller-retour depuis le lieu de résidence de l'artiste (remboursement).

La Fondation Fiminco n'achètera pas directement les billets; l'artiste est responsable de cet achat. Le financement est soumis à un plafond en fonction de la résidence et le remboursement doit être accompagné d'une preuve d'achat à son nom (billet de train, billet d'avion, frais de carburant, péages, etc.).

150 € aller-retour : France Métropolitaine

800 € aller-retour : DROM-COM



09

Conditions de la résidence



Période

La Fondation Fiminco accueillera les artistes sur une période de 2 mois entre janvier et juillet 2027.

Présence

Les résidences de la Fondation Fiminco exigent une présence quotidienne, ainsi que l'usage en continue de l'hébergement aloué pendant toute la durée de la résidence.

Afin de garantir le bon déroulement du programme, toute absence prolongée doit être validée avec l'équipe de la Fondation.

Les dates et heures d'arrivée et de départ pour la résidence sont fixées par la Fondation Fiminco en concertation avec chaque artiste.

Cadre juridique

Un contrat de résidence sera signé en amont de l'arrivée du résident sur les lieux. Le résident s'engagera à respecter la charte de comportement de la Fondation Fiminco et de l'Adami.

Hébergement

Un hébergement individuel est mis à disposition des artistes en résidence, selon une attribution faite par la Fondation Fiminco.

Les artistes résidents disposeront d'un studio meublé avec une salle de bains privée, une kitchenette et un accès à des espaces de vie partagés.

L'hébergement est strictement individuel.

Lors de l'arrivée et du départ des artistes en résidence à la Fondation Fiminco, un état des lieux est effectué. Les résidents s'engagent à utiliser les différents locaux mis à leur disposition de manière paisible, à les maintenir en bon état et à signaler toute anomalie constatée. Ils s'engagent également à respecter l'environnement de vie et de travail des autres résidents.

L'hébergement de la résidence de la Fondation Fiminco est non-fumeur et ne peut pas accueillir d'animaux.

- 01 **Espace commun** - FAST building ©Manuel Abella
- 02 **Vue d'une chambre** - FAST building ©Manuel Abella
- 03 **Terrasse** © Andreas B. Krueger



01



02



03

Studios

01 © Fondation
Fiminco Atelier
de l'artiste Darius
Dolatyari Dolatdoust

01



02 © Manuel Abella,
Open Studios #2,
Atelier de l'artiste
Adrien Degioanni



02

03 © Manuel Abella,
Open Studios #2, Atelier de
l'artiste Flora Bouteille

03



Ateliers techniques

Les artistes ont accès à une large gamme d'ateliers de production qui sont régulièrement développés et étendus par la Fondation en fonction de l'évolution de la résidence et de ses besoins. Les responsables d'ateliers accompagnent régulièrement les résidents dans l'élargissement de leur pratique artistique.



01 TEXTILE

01 Grand métier à tisser, métier à tisser moyen, métier digital TC2 loom, équipement tufting, machines à coudre © Fondation Fiminco

02 Trois fours, dont un d'une capacité de 800L, imprimante 3D pour céramique. © Jair Lanes

03 Trois imprimantes 3D FDM à plastique, deux imprimantes 3D SLA à résine, découpe laser.

© Andreas B. Krueger

04 Table d'impression 152 × 101 cm, platine, presse à chaud. © Andreas B. Krueger

05 Presse grande dimension 150 × 300 cm, traceur numérique, petite presse de travail. © Jair Lanes

06 Salle de post-production Avid, Da Vinci avec la suite Adobe Premiere. © Andreas B. Krueger

07 CNC, scie à ruban, scie à onglet, perceuse à colonne. © Jair Lanes

02 CÉRAMIQUE



IMPRESSION 3D 03



04 SÉRIGRAPHIE



05 GRAVURE

06 PHOTO & VIDÉO



07 CONSTRUCTION

Espaces de répétitions et de diffusion

La salle de répétition est mise à disposition des artistes interprètes sur créneaux de réservation journaliers.

L'espace est partagé entre l'ensemble des résidents.

Le Quartier Culturel comprend également des espaces dédiés à la diffusion du spectacle vivant : la Grande Salle, auditorium de 600 places assises, ainsi que le Studio, plateau modulable de 400m2.

Ces espaces pourront être mis à disposition des artistes ponctuellement durant leur période de résidence, en fonction de leurs disponibilités et des besoins spécifiques de chaque projet.

Ces éventuelles mises à dispositions devront être convenues en amont avec l'équipe de la Fondation.

15

01 © Fondation 01

Fiminco Studio de répétition de danse : sol de danse, miroirs, barres de danse, système son, rideaux occultants



02 © Manuel Abella,
Le Studio, Fondation Fiminco



02

03

03 © Manuel Abella,
La Grande Salle, Fondation Fiminco



Soutien aux artistes et *professionnalisation*



Un soutien sur mesure est offert aux résidents en fonction de leurs projets et de la durée de leur résidence.

Environnement professionnel

L'objectif principal de la résidence est d'offrir aux artistes un cadre idéal pour leur recherche et leur processus de création.

La résidence de la Fondation Fiminco est un lieu de professionnalisation qui aide les artistes à gagner en visibilité sur la scène artistique française et à intégrer un réseau professionnel.

À cet égard, la Fondation et l'Adami s'engagent à organiser régulièrement des rencontres avec des professionnels du monde de la culture.

Ouverture sur le territoire

Plusieurs Open Studios sont organisés, permettant au public de découvrir les ateliers et les espaces créatifs des artistes pendant une journée.

La Fondation propose également des visites de terrain pour permettre aux résidents de découvrir de nouveaux lieux et pratiques de création contemporaine dans la région Île-de-France.

Les artistes seront accompagnés par l'équipe de la Fondation Fiminco et l'Adami tout au long de leur résidence.

Événements de fin de résidences

Des sorties de résidence sont organisées pour permettre aux artistes de partager aux publics leurs projets de résidence et de mettre en avant leur travail, sur la scène locale et internationale.

Ces formats sont adaptables et conçus en concertation entre les artistes et l'équipe de la Fondation Fiminco.

Ces moments offrent des opportunités uniques d'interaction avec le public et les professionnels, permettant une découverte des projets et recherches des artistes résidents.



01 © Manuel Abella / Open studio #2, Yosra Mojtabehdi



Travail avec le territoire et *rencontre avec les publics*



Tout au long de l'année, la Fondation Fiminco organise une série d'événements gratuits (performances, conférences, ateliers, etc.) destinés à un large public.

18

La Fondation Fiminco est pensée comme un lieu de sensibilisation à tous les arts, où les résidents sont encouragés à dialoguer avec le public.

En tant qu'acteur local, elle développe depuis son ouverture des partenariats afin de mener des projets éducatifs, artistiques et culturels destinés à des publics souvent éloignés du monde de la culture.

Dans cette optique, la Fondation a établi plusieurs partenariats, notamment avec le Département de la Seine-Saint-Denis, le Ministère de l'Éducation nationale et l'Association de Prévention du site de la Villette.

Ces collaborations permettent aux artistes en résidence de participer à des rencontres avec les publics, de mener des ateliers ponctuels-

-ou de proposer un projet d'action culturelle de long terme, en collaboration avec la Fondation et les partenaires concernés.

L'Adami s'engage à soutenir les artistes-interprètes tout au long de leur parcours professionnel. Son action repose sur une approche globale, visant à accompagner les artistes à chaque étape de leur carrière, qu'il s'agisse de la formation, de la création ou de la diffusion de leurs œuvres.

Cet accompagnement se traduit par des dispositifs adaptés, qui favorisent l'émergence de nouveaux talents et la reconnaissance des artistes confirmés. L'Adami agit également pour promouvoir la diversité culturelle et artistique, en soutenant des projets innovants et en facilitant l'accès des artistes à des réseaux professionnels.





Comment postuler?



Candidature

Les candidatures peuvent être rédigées en français ou en anglais et soumises via le formulaire en ligne avant minuit, le 10 mai 2026 (CET).

Un compte Google est requis pour soumettre votre candidature en ligne.

Le formulaire d'inscription doit être entièrement rempli et inclure :

Documents obligatoires

Dans le cas de dossiers incomplets ou de documents dépassant la limite de pages spécifiée, la candidature ne sera pas prise en considération.

01

Un CV dans lequel le candidat décrit son parcours d'étude et professionnel. (2 pages maximum)

02

Un dossier artistique présentant des créations récentes et la démarche artistique de l'artiste. (10 pages maximum)

03

Une vidéo de présentation de 2 minutes, à transmettre via lien vers une vidéo non référencée (type Youtube ou Vimeo)

04

Budget prévisionnel du projet (dépenses et recettes).

05

Calendrier prévisionnel du projet.

06

Une note d'intention présentant les idées de recherche que l'artiste souhaite explorer pendant sa résidence ainsi que la période souhaitée.

Documents optionnels

07

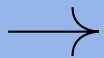
Autre documents : Liens, publications, vidéos... Tout document que les candidats estiment utile de partager avec le comité de sélection via des liens hypertextes (participation à des conférences ou des symposiums, articles de presse, films, interviews, etc.)

01 © Manuel Abella Open studio #2,
Marianna Faleri



[Cliquez ici pour le formulaire en ligne](#)

Contact



www.fondationfiminco.com

Instagram : **@fondationfiminco**

Facebook : **@fondationfiminco**

Linkedin : **@fondationfiminco**

X : **@ffiminco**

Youtube : **@fondationfiminco**

Adami

www.adami.fr

Instagram : **@artistesadami**

Facebook : **@adami**

Linkedin : **@adami**

X : **@adami_artistes**

Youtube : **@adami_artistes**

Fondation Fiminco

43 rue de la Commune de Paris
93230 Romainville

contact@fondationfiminco.com

Conception graphique

Clarysse Olivier